



Le courtage en travaux, un métier en quête de reconnaissance

Après un an et demi d'existence, la Fédération française de courtage en travaux (FFTC) compte quelque 200 membres dans une profession récente en plein essor. Elle veut désormais que ce métier obtienne un statut juridique comme l'ont eu avant lui le courtage en assurances ou en prêts immobiliers. Concept quasi inconnu en France il y a encore dix ans, le métier de courtier en travaux prend de l'ampleur. On estime actuellement leur nombre à 500, alors qu'ils n'étaient que 250 il y a un an. A l'instar du courtier en assurances ou en prêts immobiliers, le courtier en travaux doit trouver pour son client l'offre qui correspond le mieux à son projet de rénovation.

La Fédération française de courtage en travaux (FFTC), qui existe depuis un an et demi, compte environ 200 membres et fait son premier bilan. "Il reste encore du chemin à parcourir pour que les courtiers en travaux bénéficient d'une reconnaissance et d'un statut juridique, tout comme les courtiers dans les autres secteurs", estime Nicolas Daumont, président de la FFTC. La profession voudrait obtenir un code APE spécifique au métier de courtier en travaux, pour envisager ensuite une convention collective propre. Profiter de l'élan du Plan b'timent "Aujourd'hui, le cahier des charges et l'environnement du chantier ne sont pas assez pris en compte par le client, et l'offre est diffuse", indique Nicolas Daumont. Aussi, le courtier se veut-il intermédiaire entre le particulier et le maître d'œuvre, et se charge de vérifier les critères de sérieux et de solvabilité, et d'établir une cohérence entre la nature des travaux à réaliser et la capacité des entreprises. Le courtier est donc indépendant, mais travaille cependant avec la même cinquantaine d'entreprises, dont une trentaine de façon régulière.

Sa commission, comprise entre 7 et 10% du prix des travaux en moyenne, est prise sur le montant touché par les entreprises de b'timent. "On estime qu'actuellement, les 500 courtiers en France commercialisent entre 200 et 300.000 euros de travaux", explique Nicolas Daumont. Et ce métier récent compte encore prospérer en intervenant sur les projets de rénovation générés par le Plan b'timent du Grenelle de l'environnement. .

<http://www.maisonapart.com/edito/construire-renover/gros-oeuvre-construction/le-courtage-en-travaux-un-metier-en-quete-d-e-recon-4203.php>